

Le réseau cyclable de Montréal... une réalisation du *Plan de transport*

À la découverte de Montréal à vélo...

Ville cyclable par excellence, Montréal offre tout près de 530 kilomètres de voies aménagées pour les cyclistes dans le territoire de l'île. Pour l'explorer plus aisément, plusieurs aménagements sécuritaires distincts sont offerts aux amateurs de vélo :

Chaussée désignée

La chaussée désignée est une rue officiellement reconnue comme voie cyclable, partagée par les cyclistes et les automobiles.

Bande cyclable

La bande cyclable est une voie réservée aux cyclistes, aménagée à même la chaussée. Elle est délimitée par des bandes blanches peintes au sol comprenant des pictogrammes vélo et des flèches indiquant le sens de circulation.

Piste cyclable

La piste cyclable peut-être soit en site propre, soit sur rue. La première est une voie de circulation autonome, séparée de la circulation automobile. La seconde est séparée des autres voies de circulation par un élément physique qui assure aux cyclistes un niveau de sécurité accru.

Sentier polyvalent

Le sentier polyvalent est principalement situé dans les parcs. Il est conçu pour convenir à divers modes de déplacements et peut à la fois accueillir piétons et cyclistes.

Lors d'une sortie à vélo, il est toujours requis de faire preuve de prudence et de respecter le *Code de la sécurité routière*.

Voici un rappel de quelques règles élémentaires, lorsque vous circulez à vélo :

- soyez visibles, surtout la nuit;
- roulez dans le sens de la circulation;
- empruntez les voies cyclables, lorsqu'il y en a;
- effectuez vos arrêts obligatoires et respectez les feux rouges;
- signalez bien vos intentions lors de vos changements de direction;
- adaptez votre vitesse, si vous roulez dans une zone partagée avec les piétons;
- utilisez les chemins publics et les sentiers identifiés à cette fin uniquement lorsque vous circulez dans les parcs. (Règlement 10-020 et RCG 10-016)
- favorisez le port du casque, tel que recommandé.

Bonne randonnée!



Voies cyclables

- Chaussée désignée
- Bande cyclable
- Piste cyclable
- Sentier polyvalent
- Route verte
- Réseau de métro
- Gare de train
- Navette fluviale